

Monsieur
Jean-François Thuillard
Président du Grand Conseil
Place du Château 6
1014 Lausanne

Réf. : 24_COU_2845

Lausanne, le 3 juillet 2024

Pétition « L'augmentation des primes d'assurance maladie n'est pas une fatalité ! C'est l'affaire de toutes et tous ! » (23_PET_9)

Monsieur le Président,

Suite au dépôt de la pétition « L'augmentation des primes d'assurance maladie n'est pas une fatalité ! C'est l'affaire de toutes et tous ! » (23_PET_9), la Commission thématique des pétitions a entendu une délégation des pétitionnaires le 11 janvier 2024 et a recommandé au Grand Conseil de prendre cet objet en considération. Le Grand Conseil a renvoyé la pétition au Conseil d'Etat, le 23 avril dernier. Par la présente, nous faisons donc suite à cet objet.

La pétition demande au Conseil d'Etat de mettre en place une réflexion globale basée sur les solutions proposées par l'association « les Engagés pour la santé », de formuler des solutions concrètes pour limiter l'explosion des primes d'assurance maladie et de proposer des Assises de la santé autour des axes identifiés par l'association.

Le Canton a instauré et travaille sur de nombreuses mesures, actions et dispositifs correspondant aux propositions de l'association : intégration de la promotion de la santé et prévention dans toutes les politiques de santé publique, réduction des impacts du système de santé sur l'environnement et de l'environnement sur la santé, interprofessionnalité, collaboration entre toutes les parties prenantes (citoyen-ne-s inclus), planification et régulation des ressources humaines du système de santé. La Direction générale de la santé va prochainement publier son plan stratégique 2024 – 2027, dans lequel figurent les solutions concrètes contribuant à limiter les coûts à charge de l'assurance obligatoire des soins.

Bien que soutenant et développant des démarches partenariales avec la population, le Conseil d'Etat répond négativement à la demande d'organisation d'Assises de la santé. En effet, l'ampleur du périmètre nécessiterait beaucoup de ressources pour une efficacité limitée, un certain nombre d'axes proposés dépassant le cadre cantonal et relevant des prérogatives de la Confédération.

Toutefois, le Conseil d'Etat reconnaît qu'il serait judicieux d'initier des réflexions collectives sur la sobriété dans les soins, sujet revenant à plusieurs reprises dans les propositions de l'association « les Engagés pour la santé ». Il propose ainsi de confier à la Mission santé et société, réseau financé par le Canton et dont il est également membre,

ainsi qu'à d'autres partenaires, l'organisation de conférences sur cette thématique, dans lesquelles le Canton, l'association « les Engagés pour la santé », des représentants des citoyen·ne·s seront parties prenantes, au même titre que les institutions de santé, de soins, de formation et de recherche.

Enfin, le Conseil d'Etat propose d'intégrer l'association « les Engagés pour la santé » dans la liste des partenaires pouvant être inclus dans les consultations selon les thématiques.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE



Christelle Luisier Brodard

LE CHANCELIER



Michel Staffoni

Copie

- MM. Philippe Conus, Président de l'Association « les Engagés pour la santé » et Roland Philippoz, membre du comité de l'Association « les Engagés pour la santé » Case postale, 1006 Lausanne